

13.02.2015 - 11:30 Uhr

MCH Beaulieu Lausanne: Priorité aux foires et salons

Basel (ots) -

MCH Group définit une nouvelle stratégie pour son activité lausannoise et se concentrera sur son métier de base, l'organisation de Foires et Salons. Les activités de gestion du Centre de Congrès et du Théâtre de Beaulieu seront cédées à de nouveaux exploitants.

MCH Group, dont le siège est à Bâle et qui possède MCH Foire de Bâle, MCH Foire de Zurich et MCH Beaulieu Lausanne, ainsi que plusieurs sociétés de services événementiels, fait face à d'importants défis sur le site de Lausanne. Les activités de gestion du Centre des Congrès et du Théâtre de Beaulieu Lausanne sont déficitaires et cette tendance ne pourra être inversée rapidement faute de la mise en oeuvre du projet Taoua et de l'infrastructure hôtelière qui devait être construite sur le site.

Face à cette situation, MCH Group a décidé d'adopter un nouveau positionnement de son activité lausannoise et de donner la priorité à l'activité Foires et Salons qui constitue son coeur de métier. L'activité de gestion du Centre de Congrès et du Théâtre de Beaulieu sera cédée. Il est prévu en outre de confier la gestion du parking à un nouveau partenaire. De plus, MCH Group prévoit de réduire le domaine Facility Management aux tâches qu'il n'est pas possible d'externaliser et de confier l'exécution des prestations de services à un partenaire externe.

Développement de la Place de Foires de Beaulieu

MCH Group est convaincu que Beaulieu dispose du potentiel nécessaire pour devenir la première place de foires en Suisse Romande. En coordination avec la Fondation de Beaulieu - propriétaire des bâtiments et de l'infrastructure - MCH Group vise à concentrer ses moyens sur le développement de l'activité Foires et Salons propres et tiers tout en veillant à un transfert harmonieux de l'exploitation du Théâtre et du Centre de Congrès et en garantissant sa qualité de services vers ses clients pendant la période de transition d'ici à fin 2016.

Procédure de consultation du personnel

La cession des activités concernant le Centre de Congrès et le Théâtre, qui devrait s'effectuer au cours des dix-huit mois prochains, nécessitera la mise en oeuvre d'une procédure de consultation du personnel dans la mesure où 25 à 30 emplois pourraient être concernés.

Des solutions personnalisées seront recherchées pour chaque collaboratrice et collaborateur concerné. Une partie des employés devrait pouvoir être placée auprès des futurs partenaires en charge de la reprise des activités. Les collaboratrices et collaborateurs concernés bénéficieront d'un plan social.

Les autorités et le personnel de Beaulieu Lausanne ont été informés des mesures envisagées. La procédure de consultation durera jusqu'au 6 mars 2015, à la suite de quoi MCH Group communiquera les mesures décidées et les modalités prévues pour leur mise en oeuvre.

Contact:

Renseignements: Jean-Philippe Rochat, Président du Conseil d'administration de MCH Beaulieu Lausanne SA, se tient à la disposition des médias de 13h30 à 14h30.
+41 21 349 19 19 | jprochat@carrard-associes.ch

Contacts:

MCH Group AG, Corporate Communications, Christian Jecker
+41 58 206 22 52 | christian.jecker@mch-group.com

MCH Beaulieu Lausanne SA, Communications, Lysander Jessenberger
+41 21 643 21 61 | lysander.jessenberger@beaulieusa.ch

www.mch-group.com